

**Note d'information :**

**Mise en place d'observatoires d'études stratégiques**

dans le cadre du partenariat engagé entre l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)  
et l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI)

**1) Préalable**

L'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) et l'Association internationale francophone de l'intelligence économique (AIFIE) partagent une vision commune de la construction d'une francophonie ouverte et innovante au service du développement économique et social des sociétés. Partenaires de la Francophonie, elles se sont particulièrement rapprochées de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Comme les acteurs économiques, les organisations en charge du développement sont conduites à renforcer leur capacité à maîtriser leur insertion dans les réseaux multiples (économiques, technologiques, scientifiques, culturels, sociaux...). Il s'agit de promouvoir leur influence positive sur les règles de fonctionnement de la mondialisation, en particulier dans le domaine de la coopération. Les réseaux de savoir ont à jouer, à cet égard, un rôle prédominant pour relever ces défis.

La Francophonie, acteur majeur sur l'échiquier des communautés régionales à l'échelle mondiale, est amenée à renforcer sa vision stratégique et ses réseaux structurels. Or, la diversité de ses cultures et la richesse de ses réseaux constituent pour la Francophonie une source d'intelligence collective encore peu mobilisée. Il apparaît donc de plus en plus nécessaire pour son développement que la francophonie scientifique, économique et culturelle soit de plus en plus perçue, de façon mondialisée, comme un acteur majeur de la coopération et du développement.

A ce titre, les chefs d'Etats et de Gouvernements de la Francophonie ont exprimé dans la déclaration de Québec et les résolutions prises au XIIème Sommet de la Francophonie (Québec, 17-19 octobre 2008) leur priorité de renforcer la solidarité et la coopération économique et d'appuyer les initiatives qui permettraient d'atteindre cet objectif.

La démarche d'intelligence qui consiste à maîtriser l'information stratégique pour mieux coopérer et se différencier s'est imposée désormais comme un mode de gestion et de gouvernance des organisations aussi bien économiques, institutionnelles que scientifiques.

**2) Contexte**

L'AUF s'est engagée depuis décembre 2007 dans un partenariat avec l'ACFCI. L'intelligence -dans ses composantes principalement économique, scientifique, sociale et culturelle- en est l'un des champs principaux qui a fait l'objet du colloque « Intelligence économique » organisé le 24 janvier 2008 avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie, le Forum francophone des Affaires, l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI).

Le développement en partenariat avec l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et de l'Industrie (ACFCI), tout d'abord dans les régions « Caraïbe et Bassin amazonien » et « Moyen-Orient », d'« observatoires d'études stratégiques » a pour objectif d'associer les acteurs académiques et universitaires aux acteurs économiques et politiques pour, dans le cadre de partenariats public-privé et conformément aux trois missions de l'université, conduire des activités de formation, de recherches et de service à la collectivité visant à accroître les coopérations et renforcer le développement économique dans les régions concernées.

Il ne s'agit pas de favoriser des acteurs économiques individualisés mais bien de promouvoir un service d'utilité publique apporté à la collectivité des acteurs qui concourent au développement économique des régions.

Ces observatoires ont vocation à être entièrement auto-financés, sans peser donc sur le budget propre de l'AUF. Ils doivent se développer de la façon suivante :

- Dans la Caraïbe et le bassin amazonien,

Les acteurs économiques français des trois départements d'Amérique (Guadeloupe, Guyane, Martinique) souhaitent, en accord avec leurs homologues des Etats voisins (Brésil, Colombie, Haïti, Saint Domingue, Surinam...), développer des échanges dans un environnement régional harmonisé et favorable au développement économique.

Dans le cadre de sa mission de service à ses membres, l'ACFCI a développé une expertise reconnue dans le domaine de l'intelligence économique entendue comme fondement d'une coopération durable. L'Agence universitaire, dans le cadre de son champ de coopération multilatérale académique et scientifique, est en mesure, à travers ses implantations régionales de favoriser l'intégration de partenaires des pays de la région, de mobiliser une expertise universitaire et scientifique internationale et de contribuer à rendre cet observatoire opérationnel.

Par accord du 11 avril 2008, les chambres de commerce des trois départements des Antilles et de la Guyane, l'ACFCI et l'AUF ont décidé d'unir leurs efforts pour créer un observatoire régional d'études stratégiques. L'ACFCI et l'AUF sont

chargés d'élaborer un cadre (objectifs, moyens, organisation, gouvernance) et de le proposer à l'assemblée générale fondatrice de l'observatoire qui réunira en 2009 les représentants des différents pays de la région.

- Au Moyen-Orient,

Au cours de la 2<sup>ème</sup> Assemblée générale de la Conférence des recteurs de la région du Moyen-Orient (CONFREMO) qui s'est tenue, avec le soutien de l'AUF, les 13 et 14 octobre 2008 à Beyrouth, les universités de la région ont donné un avis favorable à la mise en place d'un Observatoire d'études stratégiques pour le Moyen-Orient en collaboration avec l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI) et l'AUF.

D'autres régions devraient être progressivement concernées (Europe centrale, Afrique sub-saharienne...).

### 3) Objectifs de l'observatoire d'études stratégiques :

- *stratégiques* :

- accroître les coopérations pour créer les conditions favorables aux courants d'affaires par le partage de capacités d'analyses stratégiques fondées sur la démarche et les techniques de l'intelligence et de la prospective
- répondre aux commandes d'intérêt collectif des acteurs économiques de la zone concernée
- développer le partenariat public et privé, associer les acteurs du monde académique, politique, économique et entrepreneurial
- créer un réseau d'experts comme vecteur de coopération régionale et internationale s'appuyant sur la diversité culturelle

- *opérationnels* :

- mettre en place une culture d'intelligence économique partagée, par l'organisation de formations, séminaires, colloques, publications et autres services d'intérêt collectif...
- animer et gérer le centre des ressources (plate-forme, site, blogs...)
- faire partager l'information et les méthodologies aux divers acteurs associés
- publier et diffuser une lettre régionale (à terme mensuelle, en deux ou trois langues)
- promouvoir une méthodologie commune pour des résultats comparables et une sémantique partagée
- disposer d'une plate-forme de mutualisation de l'information stratégique

### 4) Modalités prévisionnelles de mise en oeuvre de l'Observatoire d'études stratégiques :

- *fonctionnement* :

- en réseau d'experts sur les études et ou les publications financées
- diffusion et partage de l'information via site extranet, visioconférences...
- réunions régulières du comité scientifique et échange permanent par outils internet

- *secteurs d'études<sup>1</sup> selon les régions* :

- tourisme durable, industries culturelles, environnement, gouvernance démocratique, développement durable

- *acteurs clés* :

- académiques, administrations, organisations régionales, associations professionnelles

- *activités/ plan d'action* :

- rapports, rencontres, séminaires, colloques, publications, rapports d'expertises, mise en place réseau d'experts

- *financement* :

La prise en charge du coût global sera assurée par des financements extérieurs : sponsoring, subventions, prestations payantes; aucun projet ne sera lancé sans financement extérieur.

\*\*\*\*\*

---

<sup>1</sup> Les secteurs de l'observatoire intégreront les priorités thématiques définies par les **Chefs d'Etat et de Gouvernement (Québec, 17-19 octobre 2008 : « mener des activités de formation et de développement des capacités destinées aux pays francophones du Sud visant à renforcer leur secteur touristique »)**

**Les partenaires autres que l'AUF :**

**Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie**

*L'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI)* est l'établissement national français fédérateur et animateur des 140 « Chambres de Commerce et d'Industrie » locales et des 21 régionales.

Ses missions s'articulent autour de 4 points :

- une mission de service public par l'expression des besoins de ses 2 millions d'entreprises membres, auprès des pouvoirs publics locaux, régionaux, nationaux ou européens),
- une mission de conseils et d'appui aux entreprises (développement, formalités, financement, information économique et technologique, veille, analyse stratégique, conseil individualisé ....)
- une mission de développement des territoires dans le cadre des politiques publiques de décentralisation (commerce, industrie, urbanisation, pôles de compétitivité...),
- une mission de formation, à travers son réseau de plus de 500 établissements (écoles supérieures de commerce et de management, écoles d'ingénieurs consulaires, écoles de gestion et commerce (EGC), écoles du commerce et de la distribution, apprentissage et formation continue....).

Dans le cadre de sa mission de service à ses membres, l'ACFCI a développé une expertise reconnue, nationalement et internationalement, dans le domaine de l'intelligence économique et stratégique, entendue comme fondement d'une coopération durable et un « accélérateur » de croissance par la coopération (Asie, Maghreb, Europe, Amérique du Sud et du Nord...).

**L'Association Internationale Francophone d'Intelligence économique**

*L'Association Internationale Francophone d'Intelligence Economique (AIFIE)* est un réseau constitué en janvier 2008, en marge du colloque « Intelligence Economique et Francophonie : vecteur de développement et coopération internationale ».

Ce réseau, qui rassemble des experts du monde francophone (Europe, Maghreb, Afrique ....), vise à développer dans le cadre d'une culture partagée de la stratégie de l'intelligence économique et stratégique, des capacités d'expertise et de coopération (par opposition à la conception anglo-saxonne qui est davantage une intelligence concurrentielle).

\*\*\*\*\*